



**Conférence internationale  
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique  
18-22 mars 2002**

Distr. générale  
25 mars 2002  
Français  
Original : anglais

Point 10 c) de l'ordre du jour

**Réunion au sommet : tables rondes au sommet**

**Comptes rendus des tables rondes  
des parties prenantes**

**Note du Secrétariat**

**Additif**

**Table ronde au sommet C.1, sur le thème  
« La Conférence internationale sur le financement  
du développement et l'avenir »**

**Jeudi 21 mars 2002 (après-midi)**

**Compte rendu présenté par les Coprésidents**

**Guy Verhofstad, Premier Ministre de la Belgique  
José Maria Asnar López, Premier Ministre de l'Espagne  
James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale**

1. Nous avons le sentiment qu'avec l'organisation de la Conférence internationale sur le financement du développement, la communauté internationale a créé l'espace politique nécessaire pour susciter un dialogue inédit entre toutes les parties prenantes concernées par le financement du développement. Bien sûr, cet échange n'a pas encore permis de résoudre tous les problèmes les plus importants auxquels sont confrontés les décideurs ou analystes politiques. Toutefois, des mesures ont été prises qui vont au-delà de ce que l'on qualifiait encore récemment de « limites étroites du possible ». La Conférence de Monterrey est un processus qui tend vers un objectif commun, même s'il est encore loin d'être atteint.

2. Aujourd'hui, de nombreux intervenants ont tenu un débat fructueux sur leurs priorités, règles, et préoccupations respectives. Les chefs d'État et autres hauts responsables politiques ainsi que les parties concernées des organisations intergouvernementales, du secteur privé et des organisations de la société civile ont pu se consacrer essentiellement aux priorités concernant l'amélioration des financements privés et publics pour le développement et aux conditions à instaurer pour maintenir les engagements.



### **Ressources et investissements privés**

3. Il est essentiel de disposer d'un environnement porteur pour que les investissements privés jouent leur rôle dans le domaine du développement. Des droits de propriétés avérés sont considérés comme indispensables pour que les investissements privés soient productifs et pour mobiliser pleinement les ressources nationales. Toutefois, la mise en place concrète de droits de propriétés réels pour tous, notamment pour les pauvres, pourrait se révéler un processus long et complexe.

4. Certains orateurs ont fait remarquer que les mesures d'incitation à l'investissement devaient être soigneusement élaborées. Même si elles peuvent réduire le risque en ce qui concerne certaines initiatives, elles ne devraient pas isoler complètement les investisseurs de tout risque. Les garanties d'État pour l'investissement étranger devraient être l'exception et non la règle. Sinon, elles pourraient déboucher sur des comportements irresponsables de la part des investisseurs, et des pertes budgétaires. Les flux croissants d'informations à l'attention des investisseurs, par exemple par l'intermédiaire d'un centre d'échanges d'informations sur Internet, constituent une filière intéressante d'appui à l'investissement privé.

5. Plusieurs orateurs ont estimé que ni les investisseurs privés ni les investisseurs publics ne se lanceraient seuls dans certains types d'investissements majeurs, tels que des grands projets d'infrastructure. Ils ont suggéré de continuer à financer ces types d'investissement par l'intermédiaire de l'aide publique au développement (APD), notamment le cofinancement avec l'investissement privé, comme pour les projets d'alimentation en eau dans les quartiers pauvres. La participation des utilisateurs au fonctionnement et à la maintenance des infrastructures après leur construction devrait donner des résultats très positifs. Il a également été souligné que la collaboration entre les secteurs public et privé devrait être orientée sur les résultats et associée à des responsabilités et obligations mutuelles.

6. On a également fait ressortir que d'autres types d'alliances entre les secteurs public et privé pourraient être fructueuses. Des exemples ont été donnés où des technologies de l'information sophistiquées avaient été utilement mises en place pour aider les pays en développement à accroître les niveaux d'éducation, notamment en Amérique latine. Les alliances entre le public et le privé permettent également d'aider les communautés défavorisées à améliorer les soins de santé qui leur sont dispensés.

7. Les participants ont constaté que les sociétés multinationales se tournaient de plus en plus vers les marchés émergents, plus transparents et plus responsables en ce qui concerne les intérêts de la collectivité, traduisant l'évolution de la demande des actionnaires institutionnels tels que les caisses de retraite, ainsi qu'une prise de conscience par de nombreuses sociétés elles-mêmes de la nécessité de changer leurs pratiques commerciales. En outre, les politiques gouvernementales des pays développés vis-à-vis du comportement de leurs multinationales à l'étranger changent, bien qu'avec un certain retard, et certains orateurs ont indiqué qu'ils souhaiteraient voir des progrès plus nets dans ce domaine.

## Ressources et investissements publics

8. Plusieurs intervenants ont noté que les engagements envers les objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire imposaient des responsabilités fondamentales aux gouvernements. Il est capital d'investir dans les personnes, notamment dans l'éducation, la santé, les infrastructures sociales de base et les programmes de sécurité sociale, pour remédier à la misère. C'est également un investissement très productif pour la croissance économique. Toutefois, une gestion prolongée de ces investissements par le gouvernement est nécessaire pour que les efforts déployés dans ce domaine soient efficaces.

9. Plusieurs participants ont souligné que l'écart actuel et non négligeable entre les niveaux de financement externe et les besoins compromet le succès du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Un certain nombre d'intervenants ont insisté sur le fait qu'une action appropriée de la part de la communauté internationale était nécessaire pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique.

10. L'APD est considérée comme le complément essentiel des ressources nationales dans le cadre des efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Utilisée à bon escient et de manière efficace, en fonction essentiellement des besoins des pays en développement, elle peut avoir une incidence majeure comme l'ont montré certains orateurs en donnant des exemples de pays qui sont passés de la catégorie de bénéficiaire à celle de donateur. Tant la quantité que la qualité de l'APD constituent des éléments capitaux. La Conférence de Monterrey a privilégié autant l'une que l'autre et a déjà débouché sur certains résultats concrets. Les récentes initiatives lancées par un donateur pour accroître significativement les niveaux d'APD, bien qu'allant dans la bonne direction, restent insuffisantes et des appels ont été lancés afin de mobiliser un soutien supplémentaire. Plusieurs orateurs ont également insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'APD, en s'appuyant sur les efforts des donateurs et des bénéficiaires et sur des mesures telles que le déliement de l'aide, le renforcement de la coordination des donateurs et de la gestion des programmes par les pays. Des intervenants ont fait observer que le renforcement des capacités est essentiel pour assurer la viabilité à long terme. Certaines dépenses d'armement pourraient être avantageusement utilisées pour satisfaire des objectifs de développement.

11. L'allègement de la dette peut également permettre de libérer des ressources essentielles pour lutter contre la misère et favoriser un développement humain durable. La nouvelle initiative en faveur des pays pauvres très endettés a permis d'accomplir certains progrès, mais des appels ont été en outre lancés pour intensifier les efforts afin de soulager les pays en développement du fardeau insupportable de la dette, notamment en rationalisant les mécanismes d'allègement de la dette et en resserrant les liens entre l'allègement de la dette et les programmes de développement. L'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods ont été invitées à explorer de nouvelles approches, telles que l'annulation collective de la dette de certains pays et l'établissement de nouveaux critères de viabilité de cette dernière. La formulation de propositions concernant un nouveau mécanisme de restructuration de la dette souveraine a également retenu l'attention.

12. Il a également été proposé d'examiner avec attention de nouvelles sources de financement, telles que des taxes écologiques et des taxes sur les transactions de devises, en particulier pour contribuer au financement des biens collectifs mondiaux.

Par ailleurs, il a été proposé de mettre dorénavant en oeuvre l'accord de 1997 du Fonds monétaire international pour une répartition spéciale équitable des droits de tirage spéciaux. En outre, des efforts considérables devraient être déployés pour repérer les fonds publics transférés illégalement et les rapatrier, dans le cadre d'actions coordonnées pour lutter contre la corruption, notamment grâce à une convention internationale sur la lutte contre la corruption.

### **Maintenir les engagements**

13. Un grand nombre d'orateurs ont souhaité tirer parti de l'esprit positif qui a prévalu tout au long de la Conférence de Monterrey. Les concepts clefs de la nouvelle dynamique Nord-Sud sont le partenariat, la solidarité et la bonne gouvernance. La démocratie, le respect de la légalité, la responsabilité, la transparence et la lutte contre la corruption sont considérés comme les conditions préalables requises pour le financement du développement.

14. Des solutions ont été proposées pour alimenter et préserver l'esprit de la Conférence de Monterrey et en garantir le suivi efficace. À cet égard, il est de l'intérêt de tous de concrétiser, dans la pratique, le concept de responsabilité mutuelle aux niveaux tant international que national.

15. Selon plusieurs intervenants, la première étape au niveau international est de mettre en place un suivi clair et ponctuel du respect des engagements et des autres exigences des partenaires clefs du développement, notamment les pays en développement, les gouvernements donateurs et les institutions multilatérales en association avec les autres parties prenantes. Un tel suivi devrait être global et adopter une approche cohérente du financement du développement. Le suivi des objectifs de la Déclaration du Millénaire devrait également constituer une contribution importante à cet égard.

16. Les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour associer toutes les parties concernées au processus préparatoire de la Conférence de Monterrey ont montré quels pouvaient être les résultats potentiels d'une collaboration étroite qui devrait être intensifiée lors du suivi de la Conférence. Il a aussi été suggéré que la démocratisation de la gouvernance mondiale pourrait être renforcée en ayant plus souvent recours aux groupements régionaux de pays en tant que forums intermédiaires pour élaborer des propositions et s'efforcer de dégager des consensus entre les gouvernements sur les défis majeurs à venir.

17. C'est aujourd'hui, et non demain, que la communauté internationale doit s'efforcer de traduire dans les faits les engagements pris à Monterrey afin de renforcer le développement et de commencer enfin à maîtriser la pauvreté dans le monde. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont définitivement laissé une trace profonde dans le monde entier. Aucun pays n'est à l'abri. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons faire prendre conscience au public de l'urgence de la question de la réduction de la pauvreté. En conclusion, il a été fait observer que même si toutes les parties prenantes ne partagent pas les mêmes avis sur toutes les questions, elles sont néanmoins toutes convaincues que la réduction de la pauvreté est un objectif primordial.